

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrites au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Félix Joseph Garcia à Marie Ida Fortall; Andrew James Johnson & Louis W. Hemyer; Philip Sonner & Louise Condi; Pierre Joseph Abel Favret à Vve François Devereux.

NAISSANCES — Mme J. E. Hemmeyer, un garçon; P. Leroy, une fille; A. Robert, une fille, H. G. Will, une fille; J. E. Ferguson, un garçon; L. J. Peters, une fille; J. H. Dryfus, un garçon.

DÉCÈS — Faustin Asher, 85 ans, 2008 Carondelet; S. H. Asler, 40 ans, Fernwood, Miss.; Anna S. Eder, 88 ans, Constance et Hélène; Mme Carrie Fontenette, 36 ans, 2300 Constante; Paul Leconte, 54 ans, Baie St-Louis, Miss.; Mme Margaret Wheatley, 60 ans, 51 Elmira; Mme Caroline Petriate, 61 ans, Infirmerie Toore; Marguerite Ritter, 21 ans, 1914, François; Louis Deshay, 63 ans, 1320, Perdido; Alma Pinto, 9 jours, Milneburg, Miss.; Manuel Castro, 72 ans, 811 Chartres.

Ventes inscrites au Bureau des Alliés.

M. Padin à Mme C. Jenkins, un terrain borné par les rues Belvoir, Duval, Lopez et Ste-Anne, \$600. (Passée).

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Wolf Bros & Co vs Léopold Kelfer — réclamation de \$848.65 sur un compte courant.

Richard H. Burton vs Reina M. Lissney — réparation du corps et de l'esprit.

St. Mary's Catholic Orphan Asylum vs John Brewster — injonction.

Mme Lucia M. Rice vs Metropolitan Bank — action en recouvrement de \$5000 sur des billets.

Succession ouverte:

Edward A. Brakenridge, Henry Levy.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge A. M. Aucoin.

Wm Anderson — violation de l'ordonnance 13,974; \$10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

John Clay — allures suspectes \$10 d'amende ou 30 jours de prison.

Envoyés à la Maison de Refuge:

Joe Bonaventure, Dominick Brestel — allures suspectes.

Deuxième Cour Inférieure

Juge Richard B. Otero.

Comparaison:

John Baptiste, attaque à main armée et blessure; Wm Hardy, attaque et blessure; Mme François, larvai.

Cour Criminelle de District.

Section B — Juge J. C. Moles.

Nouveaux procès:

J. A. Hardt, larvai; Abe Thompson, blessure.

Condamnation:

Albert Handout, larvai, 60 jours d'incarcération.

Le coroner Lemoulier a été appelé pour constater le suicide.

FAITS DIVERS.

Atlanta & West Point R. R.

Nous recevons de M. B. F. Wyly, Jno, l'agent-général du département des passagers de Atlanta & West Point R. R., un papier buvard peu banal et qui non seulement sera fort utile, mais un ornement sur notre table de travail. Attaché au buvard une gravure sur cornaline représentant un convoi traversant à toute vitesse un coin d'un pittoresque charmant.

Noi remercions à M. Wyly et à son alter ego, M. O'Donnell, Jimmy for short, de la delicate attention.

Plus de rassemblements au coin des rues de Chartres et St-Pierre.

Les juges Otero, de la Seconde Cour Criminelle de Cité, et Aucoin, de la Seconde Cour de Recorder, viennent de prendre une excellente mesure d'assurance.

Les politiciens de toutes les catégories avaient l'habitude, agréable pour eux postérieure, mais très déplorable pour le public et pour les propriétaires, de se gêner, soit dans la salle de la Cour, soit sur le trottoir des rues Chartres et St-Pierre pour y discuter d'affaires plus ou moins bruyantes leurs petites intérêts de coteries ou de cabales. Les deux magistrats en question y ont mis bon ordre. Ils ne veulent pas voir se renouveler près d'eux des affaires comme celle de Ross-Dominick.

Depuis hier matin, il est interdit au public de stationner aux deux enclosures des rues de Chartres et St-Pierre. Désormais, il ne pénertera dans la cour que les témoins qui sont admis de comparâtre pour déposer dans une affaire qui doit se juger le jour même.

Réunion du comité des Égouts.

Les membres du comité des égouts et du comité spécial du conseil de ville, se sont réunis hier soir, à l'hôtel de ville.

Après une longue discussion, il a été décidé de ne se servir que d'un tiers du montant de la taxe, pour le drainage.

La loi prohibitif l'usage des éternelles a été également déclinée de l'ordre.

Ensuite, l'amendement relatif à l'hygiène des "Water-works," a été rejeté.

Les membres du comité se réuniront de nouveau lundi prochain.

Une heureuse initiative.

La Compagnie Limitée de Café de la Nouvelle-Orléans a pris une autre heureuse initiative en proposant de mettre en vente les cafés grillés, "White Swan" et "Star." Ce sont les meilleurs cafés qui se sont jamais vendus à ce prix. Demandez-les à votre épicer. Veux en beurre en farine d'une livre seulement.

Politique.

"Young Men Democratic Club".

Les électeurs du Neuvième Ward, dite "Young Men Democratic Club", se sont réunis hier soir, au coin des rues Dauphin et Piété.

Des discours ont été prononcés par MM. DeBarge, Bostier et Posey; puis des résolutions ont été adoptées, appuyant la faction du Jackson Democratic Club.

Faction Davey.

Une réunion des électeurs de la faction Davey a eu lieu, hier soir, dans la salle St John, coin Clio et Dryades. Plusieurs discours ont été prononcés; puis des résolutions ont été votées, reconnaissant l'honorabilité du Ward, et dénonçant les trusts, ainsi que le système du service civil.

Grand Jury.

Les membres du grand jury se sont réunis, hier matin, en séance régulière et ont présenté au juge Moise, un acte d'accusation de meurtre contre John Padors.

L'accusé vient d'être relaxé sans \$10,000 de caution, ces jours derniers par le juge Duggan.

Imjonction.

M. Cyprien Comeaux de la Nouvelle-Orléans a fait enjoincter, hier, contre Max Gomez, de Plaquemines, paroisse Iberville, une imjonction. Il l'accuse d'avoir violé ses droits de propriété sur une invention dont il est l'auteur. Il s'agit d'une charrette pour faire le transport des cannes à sucre.

Fim tragique d'un matelot anglois.

Les employés d'un train de fret du Louisville et Nashville, ont trouvé hier, à la première heure du jour, sur la voie, près du Lake Catherine, le corps mutilé d'un jeune homme.

St. Mary's Catholic Orphan Asylum vs John Brewster — injonction.

Mme Lucia M. Rice vs Metropolitan Bank — action en recouvrement de \$5000 sur des billets.

Succession ouverte:

Edward A. Brakenridge, Henry Levy.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge A. M. Aucoin.

Wm Anderson — violation de l'ordonnance 13,974; \$10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

John Clay — allures suspectes \$10 d'amende ou 30 jours de prison.

Envoyés à la Maison de Refuge:

Joe Bonaventure, Dominick Brestel — allures suspectes.

Deuxième Cour Inférieure

Juge Richard B. Otero.

Comparaison:

John Baptiste, attaque à main armée et blessure; Wm Hardy, attaque et blessure; Mme François, larvai.

Cour Criminelle de District.

Section B — Juge J. C. Moles.

Nouveaux procès:

J. A. Hardt, larvai; Abe Thompson, blessure.

Condamnation:

Albert Handout, larvai, 60 jours d'incarcération.

Le coroner Lemoulier a été appelé pour constater le suicide.

Autre accident très heureusement dénoué.

Un ouvrier, âgé de 36 ans, marié, devait arriver hier à 10 h. 30, dans la ville de New Orleans, dans le voisinage de la Bataille de Chalmette, où il avait été blessé.

Il s'était, depuis longtemps, adonné à la boisson; mais il était fatigué de boire; il voulut briser avec ses mœurs habitudes; hélas cette envie de réforme ne lui a pas réussi. Il est devenu d'une nervosité effrayante et il avait d'étranges hallucinations.

Hier, au moment où sa femme allait se rendre au marché, pour faire la provision, il prit son racoir, sous prétexte de se faire faire la barbe et se coupa le gaine.

Le coroner Lemoulier a été appelé pour constater le suicide.

Autre accident très heureusement dénoué.

Un ouvrier, âgé de 36 ans, marié, devait arriver hier à 10 h. 30, dans la ville de New Orleans, dans le voisinage de la Bataille de Chalmette, où il avait été blessé.

Il s'était, depuis longtemps, adonné à la boisson; mais il était fatigué de boire; il voulut briser avec ses mœurs habitudes; hélas cette envie de réforme ne lui a pas réussi. Il est devenu d'une nervosité effrayante et il avait d'étranges hallucinations.

Hier, au moment où sa femme allait se rendre au marché, pour faire la provision, il prit son racoir, sous prétexte de se faire faire la barbe et se coupa le gaine.

Le coroner Lemoulier a été appelé pour constater le suicide.

Autre accident très heureusement dénoué.

Un ouvrier, âgé de 36 ans, marié, devait arriver hier à 10 h. 30, dans la ville de New Orleans, dans le voisinage de la Bataille de Chalmette, où il avait été blessé.

Il s'était, depuis longtemps, adonné à la boisson; mais il était fatigué de boire; il voulut briser avec ses mœurs habitudes; hélas cette envie de réforme ne lui a pas réussi. Il est devenu d'une nervosité effrayante et il avait d'étranges hallucinations.

Hier, au moment où sa femme allait se rendre au marché, pour faire la provision, il prit son racoir, sous prétexte de se faire faire la barbe et se coupa le gaine.

Le coroner Lemoulier a été appelé pour constater le suicide.

Autre accident très heureusement dénoué.

Un ouvrier, âgé de 36 ans, marié, devait arriver hier à 10 h. 30, dans la ville de New Orleans, dans le voisinage de la Bataille de Chalmette, où il avait été blessé.

Il s'était, depuis longtemps, adonné à la boisson; mais il était fatigué de boire; il voulut briser avec ses mœurs habitudes; hélas cette envie de réforme ne lui a pas réussi. Il est devenu d'une nervosité effrayante et il avait d'étranges hallucinations.

Hier, au moment où sa femme allait se rendre au marché, pour faire la provision, il prit son racoir, sous prétexte de se faire faire la barbe et se coupa le gaine.

Le coroner Lemoulier a été appelé pour constater le suicide.

Autre accident très heureusement dénoué.

Un ouvrier, âgé de 36 ans, marié, devait arriver hier à 10 h. 30, dans la ville de New Orleans, dans le voisinage de la Bataille de Chalmette, où il avait été blessé.

Il s'était, depuis longtemps, adonné à la boisson; mais il était fatigué de boire; il voulut briser avec ses mœurs habitudes; hélas cette envie de réforme ne lui a pas réussi. Il est devenu d'une nervosité effrayante et il avait d'étranges hallucinations.

Hier, au moment où sa femme allait se rendre au marché, pour faire la provision, il prit son racoir, sous prétexte de se faire faire la barbe et se coupa le gaine.

Le coroner Lemoulier a été appelé pour constater le suicide.

Autre accident très heureusement dénoué.

Un ouvrier, âgé de 36 ans, marié, devait arriver hier à 10 h. 30, dans la ville de New Orleans, dans le voisinage de la Bataille de Chalmette, où il avait été blessé.

Il s'était, depuis longtemps, adonné à la boisson; mais il était fatigué de boire; il voulut briser avec ses mœurs habitudes; hélas cette envie de réforme ne lui a pas réussi. Il est devenu d'une nervosité effrayante et il avait d'étranges hallucinations.

Hier, au moment où sa femme allait se rendre au marché, pour faire la provision, il prit son racoir, sous prétexte de se faire faire la barbe et se coupa le gaine.

Le coroner Lemoulier a été appelé pour constater le suicide.

Autre accident très heureusement dénoué.

Un ouvrier, âgé de 36 ans, marié, devait arriver hier à 10 h. 30, dans la ville de New Orleans, dans le voisinage de la Bataille de Chalmette, où il avait été blessé.

Il s'était, depuis longtemps, adonné à la boisson; mais il était fatigué de boire; il voulut briser avec ses mœurs habitudes; hélas cette envie de réforme ne lui a pas réussi. Il est devenu d'une nervosité effrayante et il avait d'étranges hallucinations.

Hier, au moment où sa femme allait se rendre au marché, pour faire la provision, il prit son racoir, sous prétexte de se faire faire la barbe et se coupa le gaine.

Le coroner Lemoulier a été appelé pour constater le suicide.

Autre accident très heureusement dénoué.

Un ouvrier, âgé de 36 ans, marié, devait arriver hier à 10 h. 30, dans la ville de New Orleans, dans le voisinage de la Bataille de Chalmette, où il avait été blessé.

Il s'était, depuis longtemps, adonné à la boisson; mais il était fatigué de boire; il voulut briser avec ses mœurs habitudes; hélas cette envie de réforme ne lui a pas réussi. Il est devenu d'une nervosité effrayante et il avait d'étranges hallucinations.

Hier, au moment où sa femme allait se rendre au marché, pour faire la provision, il prit son racoir, sous prétexte de se faire faire la barbe et se coupa le gaine.

Le coroner Lemoulier a été appelé pour constater le suicide.

</div